

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 719.763

Perfectionnement aux porte-mine.

M. YVES ZUBER résidant en France (Seine).

Demandé le 4 octobre 1930, à 14^h 36^m, à Paris.

Délivré le 23 novembre 1931. — Publié le 10 février 1932.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

L'essentiel dans un porte-mine est le freinage des mines à leur sortie de la pointe.

Les solutions connues sont : les pointes fendues, les pointes non fendues rayant longitudinalement les mines qui sortent et les pointes non fendues munies d'un frein intérieur souple.

Les pointes fendues nécessitent des mines très précises à moins d'être très élastiques. Si elles sont très élastiques leur fente s'ouvre sous la pression exercée par l'écrivain et la mine casse. De plus la mine n'est pas empêchée de tourner autour de son axe.

Les pointes non fendues rayant les mines à leur sortie empêchent la rotation de la mine. Mais étant complètement rigides elles sont par trop peu tolérantes quant au diamètre de la mine ; tout comme les pointes fendues peu élastiques elles s'obstruent très souvent.

Les pointes non fendues contenant un freinage élastique sont les meilleures au point de vue tolérances pour les diamètres des mines, mais elles ne s'opposent pas suffisamment à la rotation de la mine autour de son axe.

La présente invention a pour objet de grouper tous les avantages existants dans les différents systèmes cités. C'est une pointe élastique et rayante.

C'est spécialement une pointe non fendue contenant une bague intérieure à la fois élas-

tique et rayante ou encore une pointe fendue et rayante faite en une seule pièce ou toute autre réalisation.

A titre d'exemple : fig. 1 montre une pointe fendue rayante munie de fentes *f* et de rayures longitudinales *d*.

Fig. 5 indique un dispositif comportant 3 fentes *m* et 3 rayures *l*.

Fig. 2 est la coupe du corps *c* d'un porte-mine. Un chambrage en *q* sert de logement à la bague fendue représentée en *i* et dont la coupe est en *k*.

La bague *i* porte une saillie coupante *j* destinée à rayer la mine.

La même bague *i* est représentée en *r* de la fig. 4 ; *o* étant la saillie rayante.

La pièce *h* de la fig. 2 est une pièce qui maintient la bague *i* dans son logement.

Enfin, fig. 3 représente une bague tubulaire *u* et *ul* rétreinte et fendue en *g* comportant une saillie rayante *u*. Cette bague *u* qui peut être par exemple en acier trempé genre plume à dessin se place comme en fig. 2 dans un logement du corps *c* ou encore dans une pointe rapportable qui est figurée en pointillé sur la fig. 3.

RÉSUMÉ.

Pointe élastique et rayante dont l'élasticité donne de la tolérance et le rayage un empê-

Prix du fascicule : 5 francs.

chement à la rotation de la mine autour de son axe.

Pointe en une seule pièce se rapportant à l'extrémité d'un porte-mine ou faisant partie
5 du corps du porte-mine.

Pointe en plusieurs pièces se rapportant à l'extrémité d'un porte-mine.

Pointe de porte-mine agencée pour combi-
ner la souplesse et le rayage des mines sor-
tantes par l'adjonction de bagues dans les
10 chambrages ou tout autre procédé.

YVES ZUBER.

Fig 1

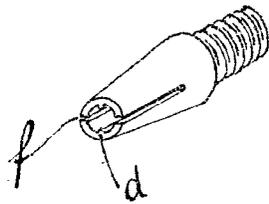


Fig 2

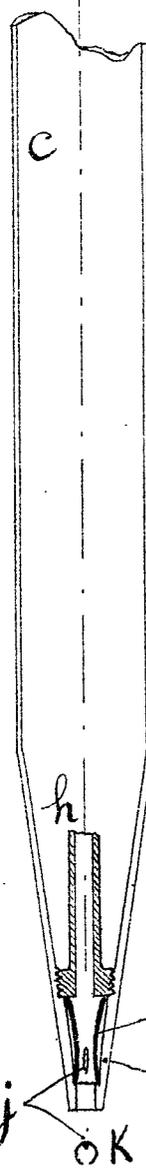


Fig 5

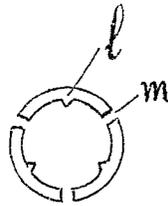


Fig 3

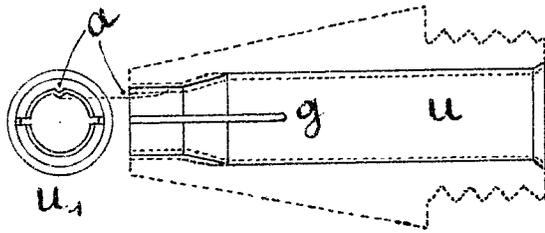


Fig 4

